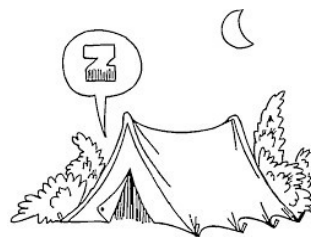


ACCUEIL DE LOISIRS ETE 2026

INFORMATIONS

- Ramassage : arrêts et horaires
- Activités : veillée et nuitée camping au centre de loisirs
 - Sortie exceptionnelle
 - Tarifs





➡ **Ramassage : arrêts et horaires**

Commune de ramassage	Cros	St Sauves	Tauves	St Donat	Larodde	La Tour d'Auvergne
Lieu d'arrêt	Place de l'église	Place de l'église	Parking de La Bascule	Place de l'église	Fourroux	Parking du collège
MATIN	8h	8h	8h10	8h30	8h35	8h45
SOIR	17h05	17h25	17h15	17h40	17h55	17h25
Centre de loisirs desservi	Bagnols	Bagnols	Bagnols	Bagnols	Bagnols	Bagnols

Commune de ramassage	Mazayes	St Bonnet Près Orcival	Orcival	Massagettes	Laqueuille/Perpezat
Lieu d'arrêt	Parking de l'école	Place de l'église	Place de l'église	Place de l'église	Foirail / Place sous l'auberge
MATIN	8h	8h	8h05	8h15	8h50/8h55
SOIR	17h30	17h15	17h10	17h15/17h45	17h55/18h
Centre(s) de loisirs desservi(s)	Gelles - du 6 au 24 juillet Rocheft-Mgne - du 3 au 7 août Nébouzat - du 27 au 31 juillet et du 17 au 28 août	Rocheft-Mgne - du 6 juillet au 7 août Nébouzat - du 17 au 28 août			

Commune de ramassage	Ceyssat	Olby	Saulzet Le Froid	Vernines/Aurières
Lieu d'arrêt	Parking de l'école	Devant la mairie	Parking de la salle des fêtes	Devant la salle des fêtes/devant la mairie
MATIN	8h10	8h15	8h40	8h50/8h55
SOIR	17h20	17h10	18h05	17h50/17h55
Centre(s) de loisirs desservi(s)	Nébouzat - du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août Rocheft-Mgne - du 3 au 7 août			

Un ramassage est organisé sur les communes de Gelles, Nébouzat et Rocheft-Mgne lorsque le centre de rattachement à ces communes est fermé. Les enfants sont ainsi rattachés à un autre site sur certaines semaines en août (*sauf du 10 au 14 août – semaine de fermeture complète du service*).

Commune de ramassage	Gelles	Nébouzat	Rocheft-Mgne
Lieu d'arrêt	Parking du cimetière	Devant le centre de loisirs	Place de la fontaine
MATIN	8h	8h50	8h50
SOIR	17h30	18h05	17h45
Centre(s) de loisirs desservi(s)	<i>Pas de ramassage en juillet</i> Rocheft-Mgne - du 27 juillet au 7 août Nébouzat – du 17 au 28 août	<i>Pas de ramassage du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août</i> Rocheft-Mgne - du 3 au 7 août	<i>Pas de ramassage du 6 juillet au 7 août</i> Nébouzat - du 17 au 28 août

A noter : Les lieux et horaires de ramassage sont donnés à titre indicatif.

Ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des lieux de résidence des enfants inscrits au service. Pour tous renseignements complémentaires concernant le ramassage, n'hésitez pas à nous contacter - 04 73 21 21 50 – accueil-jeunesse@domes-sancyartense.fr

Aucun supplément n'est demandé aux familles utilisant le service de ramassage

👉 Activités : veillée et nuitée camping au centre de loisirs

Des veillées et nuitées Camping sont organisées sur les sites d'accueil (*voir programme d'activités détaillé*).

Tous les enfants de 3 à 12 ans inscrits à la journée ont la possibilité de participer à la veillée en soirée.

Les enfants de 6 à 12 ans qui le souhaitent (inscrits le jeudi de la veillée **ET** le vendredi suivant) ont également la possibilité de participer à la nuitée Camping.

- Pour les enfants ne souhaitant pas venir à la veillée : les départs se feront comme d'habitude entre 17 h et 18h15. Le ramassage sera en place.
- Pour les enfants souhaitant assister à la veillée (sans nuitée) : les départs des enfants se feront à 22h ; le repas du soir est fourni. Aucun ramassage ne sera effectué. Les parents seront invités à venir récupérer leurs enfants.
- Pour les enfants inscrits à la veillée et à la nuitée Camping : le repas du soir et le petit déjeuner sont fournis ainsi que le matériel de camping (tentes).

Supplément veillée : 3,5 € (*pour tous les enfants*)

Supplément veillée + nuitée : 7,5 € (*pour tous les enfants*)

Rappel des dates des veillées et nuitées de l'été 2026 :

Sites de Nébouzat et de Gelles : le **jeudi 23 juillet**

Sites de Bagnols et Rochefort-Montagne : le **jeudi 30 juillet**

🏠 Tarifs de l'accueil de loisir intercommunal
Les Dômes Pouches

Quotient familial	Tarifs journée ACM (vacances)
De 0 à 400	10,15 €
De 401 à 600	15,27 €
De 601 à 800	17,53 €
De 801 à 1100	18,66 €
Plus de 1101	19,22 €
Forfait semaine vacances scolaires (4 jours avec férié ou 5 jours)	Remise de 10%
Supplément activités exceptionnelles / sorties (sauf pour les enfants inscrits à la semaine, hors veillées/ nuitées)	3,5 € ou 5,5 € ou 7,5 € en fonction des sorties
Tarif sans repas pour les enfants allergiques (sur présentation d'un certificat médical)	Déduction de 2,25 € sur le tarif journée

➔ Règlements acceptés : Chèques bancaires ; Carte bancaire ; Virement bancaire ; Chèques vacances et chèques CESU non dématérialisés

➔ Forfait semaine : Le forfait semaine s'applique automatiquement dès que l'enfant est inscrit tous les jours, sur une semaine de 5 jours ou de 4 jours avec férié.

En cas de départ des enfants après 18h15, une pénalité de 8 € sera appliquée.

Le Trésor Public vous adressera un avis des sommes à payer (facture) à la fin de chaque période de fonctionnement du centre de loisirs en fonction du registre des inscriptions.

Toute inscription annulée hors délai et non justifiée sera facturée.